

Formation

La Ligue de l'enseignement défend le droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie, clef de l'émancipation et de l'exercice de la citoyenneté.

À l'origine, c'est d'abord une envie de faire, une envie de « pratiquer ». C'est à partir du moment que s'exprime, dans un cadre collectif et artistique, le désir d'aller plus loin, dans « le faire », dans le perfectionnement et dans la durée que la Ligue de l'enseignement a légitimité à apporter sa contribution.

Dans le domaine artistique, la formation proposée aux amateurs doit favoriser la découverte, la connaissance et l'appréhension de l'objet artistique. Elle pose la question du rapport de l'homme avec les œuvres de l'esprit et aux autres, dans une démarche d'ouverture aux diversités culturelles.

Cela se traduira par des temps de formation artistiques et techniques construits sur des valeurs partagées, avec des éducateurs, des enseignants, des animateurs, des militants associatifs et en compagnonnage avec les artistes et les institutions.

La Fonction de Ressources

La Fonction de Ressources s'appuie sur le projet humain des amateurs, la connaissance du territoire et des réalités locales.

La fonction de Ressources ne peut s'entendre comme lieu de centralisation de l'information et/ou de l'aide matérielle mais comme la création d'un réseau constitué par la fédération des associations affiliées et d'une recherche permanente de l'implication des pratiquants eux-mêmes.

Elle doit s'inscrire dans la continuité des objectifs identifiés par les fédérations départementales dans le domaine du développement de la vie associative, notamment au travers des CRDVA (Centre de ressources et de développement de la vie associative).

Ses domaines d'interventions sont :

- n Communiquer, informer, documenter sur les œuvres, l'actualité artistique et culturelle.
- n Aider et conseiller selon les projets. Cet accompagnement doit se comprendre comme un parcours à négocier avec les amateurs. Cela suppose une solidarité de notre part avec leurs projets.
- n Mettre en réseau pratiques, pratiquants et associations.

Charte des pratiques artistiques en amateur



SECTEUR CULTUREL DE
la **ligue** de
l'**enseignement**

3, RUE RÉCAMIER
75341 PARIS CEDEX 07
TÉL. 01 43 58 97 93
FAX 01 43 58 97 02
E-MAIL
culturel.confederal@laligue.org
SITE www.laligue.org

la **ligue** de
l'**enseignement**
un avenir par l'éducation populaire

Les Pratiques Artistiques en Amateurs sont très étroitement liées à l'histoire de la Ligue de l'enseignement. Aujourd'hui, au sein de notre réseau, elles représentent, hors les associations œuvrant directement à l'école, près de 50 % de nos adhérents (soit 2 500 associations, 120 000 adhérents).

Elles touchent autant à l'art qu'au social en mettant en jeu la reconnaissance de formes artistiques populaires.

Elles sont représentatives de l'expression des habitants et des territoires dont elles sont issues ainsi que de leurs forces d'innovation au côté des formes instituées de création artistique. Elles contribuent ainsi, sur le champ culturel, à l'élaboration d'une démocratie locale et participative.

Leur développement est porteur de nombreuses questions qui traversent la société française ainsi que nos actions :

- n *celle de l'estime de soi sur son territoire, l'existence au sein de la cité (particulièrement pour les jeunes)*
- n *celle du temps libre (plus en plus de temps autonome, individualisé, rarement collectif)*
- n *celle des loisirs (consommation, pratiques...)*
- n *celle des générations et de l'intergénérationnel*

Au travers de cette charte, la Ligue de l'enseignement affirme dans sa démarche d'éducation permanente, la reconnaissance du rôle premier des habitants comme acteurs et auteurs du développement culturel sur leurs territoires.

La Ligue de l'enseignement s'engage à accompagner ces pratiques

selon les champs d'intervention suivants :

- n Les pratiques qui nous concernent en priorité sont les pratiques autonomes, porteuses d'une initiative, complémentaires du champ de l'éducation artistique qui met en jeu un apprentissage mené par ailleurs par la Ligue de l'enseignement.
- n Ces pratiques se situent à la croisée de différents secteurs d'activités des fédérations (culture, jeunesse, territoire, vie fédérative...) et nécessitent une approche transversale de notre part.
- n L'accompagnement de ces pratiques a pour objet principal les ressources à apporter sur les questions de méthodologies de projet et de qualification artistique ainsi que leur reconnaissance au sein de notre mouvement et sur les territoires.

Notre accompagnement passera par :

- n Une fonction de ressources (accueil, écoute, accompagnement de projet)
- n Une fonction de formation (qualification des pratiques)
- n Une fonction de valorisation

Valorisation

Il s'agit de mettre en lumière les Pratiques Artistiques en Amateurs pour :

- n le plaisir qu'elles génèrent
- n la quête de dignité humaine et le développement personnel auxquels elles participent
- n l'accès à la parole, à l'expression dans l'espace public qu'elles permettent
- n la contribution à la création artistique qu'elles constituent.

Il s'agit de valoriser, plus que la simple circulation des productions, la démarche des pratiquants :

- n qui œuvrent collectivement à des projets artistiques
- n qui s'engagent comme acteurs et partenaires culturels sur leur territoire
- n qui manifestent une volonté d'échange et de confrontation de leurs pratiques artistiques, donc d'ouverture culturelle.

Dans l'esprit de ces principes, la Ligue de l'enseignement engage les fédérations départementales à créer avec les pratiquants des lieux et des moments rendant visibles leurs démarches et leurs productions.

Cet axe de valorisation, mené avec et pour les pratiquants, apparaît aujourd'hui comme le complément nécessaire à l'idée de démocratisation culturelle qui privilégie le fait d'amener l'œuvre au public, dans un souci d'élargissement de celui-ci.

Il ne s'agit pas seulement de fréquenter des œuvres mais de « se fréquenter » tous, amateurs, professionnels, structures culturelles et institutions.